

**Venez célébrer avec nous l'implication bénévole
au sein de la Corporation du Moulin Légaré !**

Saint-Eustache, le 2 mars 2017 – La Corporation du Moulin Légaré (CML) a organisé une soirée reconnaissance, qui s'est déroulée le 2 mars dernier à la Cabane à sucre Lalande, pour remercier ses nombreux bénévoles du temps qu'ils consacrent aux activités qu'elle organise. Pour souligner l'événement, les membres, les bénévoles, les administrateurs, les partenaires et les employés de la CML se sont réunis pour festoyer en compagnie du calleur de veillées de danse traditionnelle, Jean-François Berthiaume, qui a offert une prestation pour l'occasion

Offerte gracieusement par la Cabane à sucre Lalande, cette soirée a permis de réunir plus d'une centaine de personnes pour célébrer l'implication bénévole et promouvoir l'importance du rôle des bénévoles au sein de notre collectivité. La CML peut compter sur l'appui de centaines de personnes depuis de nombreuses années et souhaite ainsi reconnaître et valoriser leur apport indéniable au succès de ses activités.

En ce sens, des certificats de reconnaissance ont été remis aux principaux partenaires d'activités qui collaborent étroitement à l'organisation du *Festival de la galette et des saveurs du terroir*, événement majeur organisé annuellement par la CML. Ainsi, le Comité de Loisirs le Bel Âge, les Artisans en métiers d'art de Saint-Eustache, la Table de concertation agroalimentaire des Laurentides, les Chevaliers de Colomb Conseil 1813 de Saint-Eustache, madame Rita Landry organisatrice de l'exposition de voitures anciennes et madame Nicole Carignan-Lefebvre, conseillère municipale responsable du point de vente de galettes de sarrasin situé sur le site du manoir Globensky, se sont vus remettre un certificat symbolique pour souligner leur contribution.

« Au cœur de l'excellence et du rayonnement de la CML se trouve d'abord l'implication des bénévoles et des partenaires de la communauté. C'est la mobilisation de ces personnes et de ces organismes qui permettent à la CML de remplir pleinement sa mission. Aujourd'hui, je profite de cette occasion spéciale pour remercier chaleureusement toutes les personnes qui consacrent de leur temps aux activités de la CML », de dire Michel Goyer président de la CML.

« Il faut prendre le temps de s'arrêter et de rendre hommage à la richesse de cœur et à la persévérance dans l'action de toutes les personnes qui s'impliquent bénévolement pour le développement et la solidification de la communauté. Cet investissement d'hommes et de femmes de tous horizons au sein des activités de la Corporation du moulin Légaré démontre à quel point la générosité et la solidarité demeurent des valeurs fondamentales de notre collectivité. », a ajouté pour sa part le maire de Saint-Eustache, M. Pierre Charron.

-30-

Renseignements :

Julie Ciavarella, agente de développement touristique

Corporation du Moulin Légaré

Téléphone : 450 974-5170 Courriel : jciavarella@ville.saint-eustache.qc.ca